



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 MAI 2023

N° B04_05_2023_07 - Autorisation de signature du marché n°M23EV01 relatif au tri et au conditionnement des emballages ménagers

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	21	1	22	8

Pour : 22	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 27 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatre mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, La Béronne (Les Arcades) à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, COUSIN Sylvie, GAYET Olivier, GRIFFAULT Sylvain, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POUVREAU Lise, RAGOT Nicolas, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne

Etaient représentés :

GUERY Patrice (pouvoir donné à PICHON Gilles)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BRILLAUD Chantal, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHOURE Gilles, FOUCHE Patrice, HAYE Jean-Marie, NIVELLE Jean-Pierre

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles PICHON

Autorisation de signature du marché n°M23EV01 relatif au tri et au conditionnement des emballages ménagers

Considérant la nécessité pour la communauté de communes Mellois en Poitou de procéder à la collecte sélective des emballages ménagers en apport volontaire, en porte-à-porte et en bacs collectifs. Ce flux de déchets devant être trié et conditionné en vue de sa valorisation ;

Ainsi, il est prévu un marché de services en ce sens.

Le marché est conclu pour un montant maximum de 1 700 000,00 € HT.

Le marché est conclu pour une durée de 19 mois à compter du 1^{er} juin 2023 jusqu'au 31 décembre 2024. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 4. La durée de chaque reconduction est de 3 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 2 ans et 6 mois.

La consultation a été réalisée à l'aide d'une publication le 09/02/2023 sur la plate-forme dématérialisée www.pro-marchespublics.com, le 15/02/2023 sur le journal d'annonces légales Nouvelle République édition Deux-Sèvres, le 12/02/2023 dans le Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et le 14/02/2023 dans le Journal officiel de l'Union européenne.

La date de remise des offres était le 13/03/2023, un pli a été réceptionné.

La Commission d'appel d'offres du 06/04/2023 a émis un avis favorable pour attribuer le marché à l'entreprise SUEZ RV SUD OUEST, située 2 Chemin Baillou, CS 70199 à VILLENAVE D'ORNON (33140).

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de compétences accordées par le conseil communautaire au bureau communautaire ;

Vu la délibération n° C30-07-2020-1B du conseil communautaire du 30 juillet 2020 relative aux délégations de compétences du conseil communautaire au bureau communautaire, et plus particulièrement l'alinéa n°1 : "La préparation, la passation, l'exécution de tous marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont le montant est supérieur ou égal à 214 000 € HT ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget" ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 6 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER le président à signer le marché n°M23EV01 relatif au tri et au conditionnement des emballages ménagers, conformément aux dispositions ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le président

Gilles PICHON

Fabrice MICHELET